

**Rentrée solennelle  
de la conférence du jeune barreau**

26 mars 2010

« La première cliente », par Julien DEVIERS  
2<sup>ème</sup> secrétaire, médaille d'argent

# **LA PREMIERE CLIENTE**

**Par Me Julien DEVIERS**

**Rentrée solennelle 26 mars 2010**

Monsieur le Bâtonnier,

Mes Chers Confrères,

Je vais dédier ces quelques mots, à l'oublié de nos rentrées et à celles et ceux occultés lors de ces discours priorité oblige, par vos grands principes, vos grands combats, ou encore des illustres disparus qui ont su si bien porter la fierté de votre profession.

Par exception et puisque la liberté guide semble t'il votre état, je ne vais donc pas reprendre et redire, ce que mes illustres prédécesseurs ont traité certainement avec beaucoup plus de talent que moi, mais si vous me le permettez, je vais dédier ces quelques mots à celles et ceux « sans qui rien de tout cela ne serait possible ».

A plus particulièrement, celles qui vous font parfois vivre à travers eux la douleur de la condamnation et la solitude de la prison,

A celle qui vous procure le goût de l'innocence acquittée,

A celle qui en effet vous a fait grandir,

Et à celle qui vous a permis Mes Chers Confrères, de divorcer autant de fois qu'Eddy BARCLAY et Johnny HALLIDAY réunis,

A celle enfin qui vous a donné le goût de la défense, que vous connaissez finalement à peine, mais qui pour la première fois à mêler le sort de vos intérêts,

Vous l'avez donc compris, Mes Chers Confrères, je dédierai ces quelques mots, à la prime sève de votre carrière, à votre lait maternel.

Vous l'avez compris je dédierai ces quelques mots à votre première cliente.

## **I. Nous sommes le 26 mars 1990**

Souvenez-vous, Mes Chers Confrères, c'était le vendredi 26 mars 1990, vous débutiez à peine votre carrière, ce n'était il n'y a pas si longtemps...

Vous étiez alors de jeunes, beaux et insouciantes avocats,

Souvenez-vous, Mes Chers Confrères, vous en aviez tellement entendu parlé avant que vous ne prêtiez votre serment, sans jamais l'avoir vue, l'avoir touchée, l'avoir respirée.

Souvenez-vous, Mes Chers Confrères, de votre rencontre avec votre première cliente.

Votre robe luisait comme un soleil noir, vous portiez votre épitoge blanche immaculée, et vous avez croisé son regard, là dans cet endroit si romantique et si propice aux rencontres professionnelles qu'est le CDAD de la REYNERIE.

Vous vous rappelez maintenant, c'était au mois de mars, le printemps reprenait ses droits, et la sève irriguait tout ce qui peut être vivant, vous en priorité, un soleil fragile perçait à travers les persiennes du CDAD de la REYNERIE.

Vous vous sentiez fort, Mes Chers Confrères, quand elle est rentrée pour vous faire face.

Votre première cliente.

Vous l'invitez, quelque peu emprunté, à s'asseoir.

Le geste n'est pas assuré.

Vous vous prenez déjà à rêver sur l'affaire qu'elle va vous soumettre, la grande affaire, celle qui enfin va vous mettre le pied à l'étrier ;

Déjà vous entrevoyez, le crépitement des flashes des appareils tout autour de vous, scintillant comme les étoiles de la cité de l'espace (*le parallèle avec le lieu est donc fait*),

Déjà vous entrevoyez, les micros se tendrent à la sortie des palais, des hordes de journalistes pendus aux moindres mouvements de vos lèvres.

Votre première cliente est là.

La promesse de l'avenir vous fait face.

Vous étiez un puceau de la défense, un jeune premier des palais sans envergure, bientôt vous ne le serez plus.

Elle prend la parole, sa voix est suave, ces cheveux longs ondulent, vous êtes pendus à ces lèvres, l'attente est à la mesure de la surprise :

Avec une monstruosité sans égal, son voisin, personnage détestable, laisse dépasser les branches des sapinettes de son jardin, sur sa propriété....

Elle vient vous demander conseil.

Sa voie tremblote en vous annonçant l'innommable, l'ombre portée de ces haies litigieuses lui cachent désormais la vue sur la Garonne...

Cette situation est insoutenable...

Un premier doute vous assaille.

Vous fera t'elle confiance ? L'enjeu n'est il pas trop important et n'êtes vous pas trop jeune ? Serez-vous à la hauteur – des sapinettes ?

L'hésitation pointe, mais vous vous reprenez.

C'est à votre tour de jouer, les regards se croisent, vous vous rapprochez, votre cœur bat plus vite, vos mains sont moites.

Vous vous aventurez alors à esquisser une première attaque.

Les premiers mots échangés sont d'une banalité affligeante :

*« Mais ces haies, elles dépassent beaucoup sur votre propriété »*

*« C'est important pour vous de voir la Garonne, parce qu'en même temps, ça vous fait un peu d'ombre, c'est pas si mal »*

*« Faudrait que je regarde dans mon code civil, mais où est ce que j'ai mis ce foutu code civil »*

*« Vous inquiétez ça va bien se passer, tout est sous contrôle... »*

Attention, Chers Confrères, vous la perdez, vous sentez maintenant qu'elle se défile, il est temps de réagir.

C'est à ce moment précis, que vous allez dégainer votre arme secrète, votre va tout de l'avocature :

- *« la parade de l'avocat en quête de clientèle ».*

Vous aviez longuement répété ces gestes, vous allez enfin les exercer pour la première fois.

Vous connaissez les mots qui font flancher, lui susurrant à son oreille, à grands renforts de moulinet du poignet, votre corps est habité par ce merveilleux sonnet :

*« Ma Chère, Ma douce, Ma tendre première cliente,  
Confie moi tes dossiers,  
avec moi tu seras protégée,  
et tes haies seront taillées,  
jamais tu n'auras de problèmes avec les policiers,  
et tu oublieras même le sens du mot PV,  
grâce à moi le soleil rentrera dans ta maison en perçant ces maudites haies,  
je te défendrai pour toujours et à jamais. »*

Le genou à terre, vous vous relevez.

L'approche s'est transformée en accroche, dans ses yeux le regard de la confiance gagnée, elle est à vous, vous avez vaincu votre première cliente.

La flèche est décochée, le mandat est scellé et vous jurez fidélité dans la défense de ses intérêts.

Une histoire est née, ce 26 mars 1990 au CDAD de la REYNERIE.

## II. Nous sommes le 26 mars 2000

Le téléphone sonne, votre secrétaire vous passe la ligne, c'est avec un enthousiasme non dissimulé...que vous prenez un appel de votre première cliente.

Vous soufflez fort, gardez votre calme, vous sentez qu'une fois de plus, elle va vous fatiguer la dame Gardner, elle vous exaspère, vous la détestait, la haïssait, elle ne paye jamais ses provisions sur honoraires.

La luxure des premiers temps a fait place à l'ennui et à l'usure du temps,

Après dix ans de collaboration, le mandat s'est écorné, la robe s'est froissée, elle ne brille plus et s'éteint comme un soleil noir.

Qu'à t'elle pu encore inventer pour vous déranger ?

Va-t-elle vous reprochez d'avoir trop laissé traîner vos dossiers sales à même le sol du cabinet ?

Non, elle vous relance sur le dossier des sapinettes et oui, ces dernières ont repoussé en prêt de dix années.

Maintenant, vous avez pris l'habitude de lui mentir, éperdument, vous la trompez sans y croire encore.

Vous tentez un : « *à ça tombe très bien, votre dossier était précisément sur mon bureau* »

Elle n'est pas dupe.

Elle sait.

En réalité, cela fait plus de six mois, que vous avez enterré son dossier, sous d'autres affaires qui recueillent aujourd'hui tout votre intérêt.

Vous avez en effet juré fidélité à d'autres bien plus pourvoyeuses de dossier.

Le charme de la directrice juridique de la banque populaire a eu raison de vos vœux pieux des premiers moments.

Il est des jours où Cupidon s'en fout, et précisément ce jour après dix ans de collaboration, vous ne voulez « *plus en entendre parler de la taille des haies* », une allergie profonde et tenace aux sapinettes vous a affecté.

Votre première cliente ne vous croit pas, elle ne vous croit plus.

La confiance est brisée.

La discussion s'envenime :

Vous :

- « *T'as qu'à te les couper toutes seules tes sapinettes, tu crois que la justice n'a que ça à faire de s'interroger sur la hauteur des haies* »

Elle :

- « *Tu n'es qu'un incompetent, un nul, un zéro, si tu continues je vais écrire au bâtonnier* »
- « *Tu n'est qu'une raclure de l'avocature* »

Les fantômes du passé ressurgissent et celle-ci vient maintenant vous reprocher, vos fiascos tonitruants, vos sinistres bien cachés au fond de vos placards.

Votre histoire défile devant vous comme un mauvais film du dimanche soir.

Souvenez-vous, il s'agissait d'une CRPC, elle était victime de chèques volés, vous aviez demandé réparation de son préjudice financier, vous aviez plaidé longuement sur le préjudice moral, la magistrate n'a pas entendu que vous demandiez réparation de ce poste de préjudice, et votre première cliente n'obtint jamais réparation des chèques soustraits.

S'en était trop l'ingrate !

Elle a oublié vos victoires anciennes, ne se souvient que de vos actes manqués.

Mais regardez-vous en face, Chers Confères, vous avez vous même perdu le goût de la défendre...

La discussion se clôt, vous lui raccrochez au nez.

La rupture est consommée.

Vous porterez bientôt les cornes des palais, jusqu'à ce jour fatidique, un matin blême, où vous recevez par courrier palais, une correspondance de votre confrère tant aimé, Maître le TRAITRE:

- « *Madame GARDNER m'a confié la défense de ses intérêts dans le cadre du litige qui l'oppose à Monsieur GRANDJEAN, s'agissant de la taille des sapinettes* ».
- « *Je vous remercie de me confirmer que vous ne voyez aucun empêchement à ce que je vous succède dans la défense de ses intérêts* ».

Vous êtes à présent l'avocat éconduit, celui qui après des années de bons et loyaux services, se retrouve ainsi évincés sans mot, sans explication, vous qui lui avait tant donné...

La douleur est vive, elle vous traverse, la sensation de manque se fait sentir.

Il faut vous y résigner, tout est à présent terminé, les expertises endiablées à disserter avec goût de la taille des sapinettes.

Tout ceci est terminé, le souffle du devoir accompli, lorsque Monsieur GRANDJEAN était condamné sous astreinte de 10.000 euros par jour de retard (on peut toujours rêver), à rétablir la vue que votre cliente a de sa chambre sur la Garonne.

Tout ceci est bien terminé.

Dans d'autres robes noires, elle est partie se réfugier.

### **III. Nous sommes le 26 mars 2010**

Nous sommes le 26 mars 2010, vous vous rendez à une rentrée solennelle de plus, espérant que les discours ne soient pas trop longs, et que le cocktail ne soit pas trop raté.

Vous vous interrogez quelque peu sur l'avenir de ce barreau à la vue des cartons d'invitations, vos jeunes confrères sont tombés dans le ridicule, affublés de tenues de cosmonautes interlopes, censées très certainement évoquer la cité de l'espace ou rendre hommage à Monsieur Chrétien.

Je veux simplement vous dire que le ridicule ne tue pas, que tout ce qui ne tue pas te rend plus fort,

Vous en tirerez les conséquences, qui s'imposent, j'ai en tout cas jugé l'exercice comme nécessaire.

Mais revenons en à vous, revenons à votre première cliente.

Vous avez maintenant trente ans de barre.

Vos tempes ont pris la couleur de votre épitoge blanche immaculée.

Vous en avez vu passer des clientes, gagné et perdu des procès.

Je n'ai rien à vous apprendre et je crois avoir pêché par inexpérience.

Car je vous ai menti, Mes Chers Confrères, personne ne l'a oublié et elle est bel et bien présente aujourd'hui.

Ces quelques mots n'étaient en réalité pas dédié à elle mais bel et bien à vous.

Car ce n'est pas moi qui l'est amené ici, elle flotte çà et là comme un parfum indiscret, elle flotte et elle vie à chaque fois que vous défendez, encore tous vos clients, comme si il s'agissait de votre première cliente.